

Université Charles  
Faculté des Lettres  
Institut d'Études Romanes  
Langues romanes

## **TEZE DISERTAČNÍ PRÁCE**

PhDr. Mgr. et Mgr.  
**Ondřej Drobník**

**LA CONCESSION EN FRANÇAIS ET EN TCHÈQUE**

Přípustka ve francouzštině a češtině  
The Concession in French and Czech

2024

PhDr. Olga Nádvořníková, Ph.D.

# 1 Introduction

La concession est un phénomène qui intéresse les linguistes depuis des siècles, parce qu'elle représente un grand défi – comme nous le verrons tout de suite, c'est un défi pour la grammaire, pour la pragmatique, pour la sémantique, pour l'acquisition du langage, pour les sciences cognitives, et ainsi de suite. La concession exprime des relations entre des idées apparemment contradictoires, permettant ainsi au locuteur de reconnaître un argument tout en affirmant une position contraire ou inattendue.

Historiquement, Aristote a abordé la concession dans sa *Rhétorique* en la qualifiant de figure rhétorique (ARISTOTE, 1843, p. 68 ; DHAOUADI, 2012, p. 48). Cette conception antique liait la concession principalement au discours, sans qu'elle ait encore acquis un statut grammatical. Ce n'est qu'au Moyen Âge, avec l'influence des grammairiens romains comme Priscien, que la concession a commencé à être intégrée dans les grammaires de manière plus systématique (HÄFELE, 2006, p. 48).

La Renaissance a marqué une étape cruciale dans cette évolution, lorsque la concession a cessé d'être conçue uniquement comme une figure de style pour être traitée, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, comme un phénomène grammatical à part entière. Les travaux de linguistes comme MOESCHLER et DE SPENGLER (1982) ou MOREL (1996) ont permis de développer des approches plus modernes de la concession, qui incluent des dimensions argumentatives et logico-sémantiques.

En linguistique contemporaine, plusieurs approches coexistent pour définir et délimiter la concession. Selon MOESCHLER et de SPENGLER, 1982, p. 8, il n'existe pas de consensus parfait sur une définition unique de la concession, chaque auteur tendant à ajuster sa définition en fonction de l'objectif de son travail. Cette pluralité d'approches est notamment observable dans les définitions sémantico-logiques où la concession est décrite comme une relation complexe entre un *unwirksamer Gegengrund* 'motif contraire inefficace' (EISENBERG et al., 2016, p. 797) et une présupposition de l'interlocuteur. D'autres auteurs, comme ANSCOMBRE, 1985 et ADAM, 1990, mettent en avant l'aspect argumentatif de la concession où elle permet une confrontation entre deux assertions, la seconde étant plus forte et prédominante.

Dans cette thèse, nous considérons la concession comme une relation onomasiologique, laquelle conception s'avérera bien choisie non

seulement par rapport à notre objectif, mais aussi par rapport à la méthodologie adoptée : nous exploiterons le corpus.

La linguistique de corpus, une approche méthodologique qui s'est développée depuis les années 1960, a déjà considérablement enrichi l'étude de la concession, notamment à travers l'analyse de grands corpus multilingues (SILLETTI, 2010). Cette méthodologie permet d'étudier la concession à travers des exemples authentiques, et non plus uniquement à partir de phrases isolées et/ou forgées. En particulier, les corpus parallèles, qui permettent la comparaison directe entre des langues, se sont révélés particulièrement utiles pour l'étude contrastive des constructions concessives dans des langues comme le français et le tchèque (DROBNÍK, 2020).

La concession représente donc une interface où se rencontrent des notions rhétoriques, logiques, sémantiques et syntaxiques (ou bien cognitives). Cette complexité s'accroît encore une fois par l'analyse contrastive entre le français et le tchèque, et l'utilisation de corpus pour explorer l'étendue des expressions concessives dans les deux langues.

En effet, comme nous l'avons vu tout à l'heure, MOESCHLER et de SPENGLER, 1982, p. 8, ont souligné qu'il n'existe pas de consensus définitif sur ce qui est exactement la concession. Cela conduit chaque chercheur à proposer sa propre définition en fonction de son cadre d'analyse et des objectifs de son étude.

La concession a souvent été définie de manière restreinte, voire minimaliste. Par exemple, LÉARD et LAGACÉ, 1985, p. 46, suggèrent de limiter la notion de concession uniquement à certains marqueurs spécifiques comme *bien que*, et rejettent d'autres expressions comme non-concessives. Cette approche restreinte est critiquée pour son manque d'inclusivité, car elle n'englobe pas l'étendue des structures concessives que l'on peut rencontrer dans l'usage. À l'opposé, une approche maximaliste, comme celle adoptée par SILLETTI, 2013, inclut un éventail beaucoup plus large de constructions et de relations sémantiques, ce qui permet de saisir la richesse du phénomène concessif dans sa diversité.

La pluralité des définitions pose un défi méthodologique : comment circonscrire le concept de concession tout en tenant compte de ses différentes manifestations selon les langues et les contextes ? Cette question est d'autant plus pertinente dans une perspective contrastive où les systèmes linguistiques de langues différentes doivent être comparés. En

effet, la concession ne se limite pas à une simple catégorie grammaticale fixe, mais elle peut varier considérablement entre les langues, tant sur le plan sémantique que syntaxique.<sup>1</sup>

Le français et le tchèque, bien qu'appartenant à des familles linguistiques différentes (les langues romanes et slaves), offrent des différences structurelles intéressantes dans leur traitement de la concession, mais aussi des divergences qui compliquent leur étude contrastive. En tchèque, par exemple, la concession peut être exprimée par la construction [sebe-ADJ] qui n'a pas d'équivalent systémique français, et *vice versa*, en français, on retrouve des concessifs comme [avoir beau INF], [pour INF] ou encore des adverbes dits concessifs comme *cependant* ou *néanmoins*. Ces variations lexicales et syntaxiques nécessitent une analyse fine des constructions concessives dans chaque langue, en tenant compte des relations qu'elles expriment (concession pure, hypothétique, etc.).

De plus, la concession n'est pas uniquement une question de morphosyntaxe. Comme l'ont montré KÖNIG et SIEMUND, 2000, elle implique également des relations sémantico-logiques plutôt complexes. Cela rend son analyse difficile à formaliser, notamment lorsqu'on tente de classer les différents types de relations concessives. Cette difficulté de classification est renforcée par le fait que la concession entretient des relations proches avec d'autres notions, comme l'opposition et la condition, ce qui peut entraîner des confusions ou des chevauchements conceptuels (COUPER-KUHLEN et KORTMANN, 2000). BERTIN-DELBÉY, 1992, p. 49, rappelle d'ailleurs que la concession a souvent été traitée comme un sous-type de relation conditionnelle, ce qui complique encore plus sa délimitation.

Dans le cadre de la linguistique contrastive, toutes ces questions-problèmes prennent une dimension particulière. Comment comparer les systèmes concessifs de deux langues tout en respectant leurs particularités ? Le défi est de proposer des descriptions qui soient à la fois suffisamment générales pour rendre compte des phénomènes dans les deux langues, mais aussi suffisamment précises pour ne pas ignorer les spécificités de chacune. Notre solution réside dans la réunion de deux approches – la linguistique de corpus qui offre de nouvelles expressions de la concession et la grammaire de construction contrastive qui, pour sa part, rend possible une description détaillée des phénomènes obser-

---

1. Nous l'expliquons plus en détail dans DROBNÍK, 2020.

vés et, en même temps, facilite la généralisation.

Ainsi, la problématique centrale de cette thèse repose sur la question suivante : comment décrire et analyser de manière *exhaustive et contrastive* les systèmes concessifs du français et du tchèque, en s'appuyant sur des données issues de corpus ? Plus spécifiquement, cette étude vise à répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les différences et les similarités des systèmes concessifs en tchèque et en français ?
- Quels sont les apports et les limitations de la grammaire de construction dans la recherche contrastive de la concession ?
- Quels sont de nouvelles possibilités de l'emploi du corpus parallèle dans l'étude contrastive de la concession ?
- Quelles sont les combinaisons dominantes des sens concessifs et des arguments du triangle concessif ?

Le premier objectif spécifique de cette recherche est donc de recenser et de décrire les constructions concessives en français (cet objectif représente une *sine qua non* de la QR1). Cette tâche est d'autant plus ambitieuse que les concessifs ne se limitent pas aux structures traditionnelles comme *bien que* ou *quoique*, mais incluent également des formes moins évidentes, telles que des verbes (*contredire*, *violer*, etc.) ou des constructions syntaxiques (par exemple l'inversion du sujet ou bien *si* « concessif »). Cette observation faite dans les grammaires s'avérera également dans notre échantillon : En se fondant sur des données issues du corpus parallèle et en projetant, à travers le corpus parallèle, le tchèque sur le français, cette thèse cherchera à explorer la diversité des constructions concessives qui peuvent échapper aux descriptions déjà faites.

Le deuxième objectif est d'offrir une analyse contrastive approfondie entre le français et le tchèque (voir aussi QR1). Comme souligné par notre travail précédent (DROBNÍK, 2020), les expressions concessives varient non seulement sur le plan lexical et morphosyntaxique, mais aussi en termes de sémantique, pragmatique, fréquence d'utilisation, etc. En adoptant le modèle de KÖNIG, 2012, qui propose cinq critères pour l'analyse contrastive des langues, cette thèse s'efforcera de montrer comment la concession est réalisée dans les deux systèmes linguistiques.

Au-delà de la simple identification des marqueurs concessifs, cette thèse se propose de décrire les relations sémantico-logiques sous-jacentes aux expressions concessives (voir QR4). Il s'agira de comprendre com-

ment ces relations permettent au locuteur de concilier des propositions contradictoires et d'en exprimer de différentes nuances. Notre analyse portera avant tout sur la manière dont les différentes relations concessives sont exprimées en français et en tchèque.

Le quatrième objectif de cette recherche est d'exploiter le corpus parallèle InterCorp pour fournir une analyse empirique des constructions concessives (*cf.* QR3). L'utilisation de corpus permet de dégager des tendances qui ne sont pas forcément visibles dans les grammaires, comme l'a également souligné SILLETTI, 2010. En outre, cette approche permet d'étudier non seulement les structures syntaxiques des concessifs, mais aussi leurs fréquences, leurs co-occurrences avec d'autres concessifs et leur distribution dans différents types de textes (scientifiques, littéraires, journalistiques, *etc.* – ce dernier critère ne sera envisagé que partiellement).

Enfin, cette thèse vise à classer les concessifs selon les principes de la grammaire de construction contrastive (voir QR2). La grammaire de construction, qui met l'accent sur les associations entre forme et fonction, permettra de proposer une classification détaillée des concessifs en français et en tchèque, de mieux comprendre comment ces deux langues expriment la concession, et surtout de voir comment les concessifs s'organisent les uns par rapport aux autres.

En résumé, les objectifs de cette thèse sont à la fois descriptifs et analytiques. Ils visent à collecter le plus grand nombre possible de concessifs en français et à comparer le système concessif français avec le système tchèque (QR1), à proposer une analyse constructionnelle (QR2) basée sur des données empiriques issues du corpus parallèle (QR3), et à explorer les relations sémantico-logiques qu'ils sous-tendent (QR4).

Un manque relatif de la description des concessifs plutôt marginaux dans les deux langues et l'absence totale d'une analyse constructionnelle justifie, par rapport à la recherche précédente, l'objectif du présent travail.

De plus, la recherche est également pertinente car elle utilise la linguistique de corpus, en particulier les corpus parallèles (comme InterCorp), pour offrir une analyse empirique inédite dans notre contexte. Contrairement aux études théoriques traditionnelles, elle se fonde exclusivement sur des exemples authentiques, permettant d'identifier des *moules*<sup>2</sup> d'usage jusqu'ici inaperçus. En fournissant une description

---

2. *Kadlub* en tchèque. Terme repris de P<sup>r</sup> Mirjam Fried (communication personnelle).

contrastive, cette étude apporte une contribution à la compréhension des systèmes concessifs en français et en tchèque (analysés auparavant notamment dans PEŠEK, 2011), comblant ainsi une lacune importante dans les études linguistiques actuelles.

La méthodologie adoptée dans cette thèse repose sur une approche mixte combinant l'analyse contrastive, la grammaire de construction et la linguistique de corpus. La concession a déjà été analysée dans chacune de ces disciplines, mais jamais dans leur intersection. Voici les trois composantes :

La grammaire de construction est un cadre théorique qui met l'accent sur les schémas récurrents d'associations entre forme et sens. Elle permet de dépasser une analyse purement syntaxique ou morphologique pour englober l'ensemble des constructions. Cette approche est particulièrement pertinente pour l'étude des concessifs, car elle considère les nuances sur tous les plans langagiers – étant donné la grande complexité de la concession dans ce sens-là.

La dimension contrastive est essentielle dans cette thèse, car elle permet non seulement de comparer les systèmes du français et du tchèque, mais aussi de découvrir des expressions concessives non-répertoriées.

Comme nous l'avons déjà plusieurs fois dit, notre étude des concessifs repose sur l'analyse de corpus parallèles et monolingues. Les corpus offrent un accès à des données authentiques qui permettent de vérifier la fréquence, les contextes d'usage et les variations des expressions concessives. Le corpus principal utilisé dans cette thèse est InterCorp, un corpus parallèle multilingue qui contient des textes (originaux et traduits) alignés en tchèque et en français.

En conséquence, nous nous attendons à de nouveaux résultats par rapport aux études existantes : en bref, le corpus apporte des occurrences réelles, en plus alignées entre les deux langues ; l'analyse contrastive nous aide à les comprendre ; et finalement, la grammaire de construction y est pour pouvoir proposer de nouvelles interprétations du fonctionnement des deux systèmes concessifs et de la concession en général.

---

Voir aussi une analogie dans FRIED, 2013, p. 10.

## **2 Bases théoriques de la thèse**

### **2.1 Concession**

Dans ce chapitre, nous explorons en profondeur la notion de concession, une relation linguistique complexe et évolutive, depuis ses origines rhétoriques dans l'Antiquité jusqu'à son statut grammatical actuel. D'abord conçue par Aristote comme une figure rhétorique, la concession a été reprise par des grammairiens comme Priscien et a évolué pour intégrer les théories logiques et sémantiques du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous définissons la concession par ses traits distinctifs, notamment sa relation ternaire (triangle concessif), son asymétrie, sa subjectivité et son caractère polyphonique. Nous comparons également la concession à des relations connexes comme l'opposition, la causalité et la condition, en soulignant ses spécificités et ses frontières conceptuelles. Enfin, nous présentons une typologie détaillée des concessifs en tchèque et en français, montrant les différentes manières dont ces langues expriment la concession.

### **2.2 Grammaire de construction**

Dans cette section, nous retraçons l'évolution de la grammaire de construction (CxG), une approche récente qui émerge dans les années 80 mais dont les racines remontent aux travaux de Ch. J. Fillmore influencés par Tesnière. Initialement centrée sur l'anglais, la CxG s'est développée en une « famille de théories » intégrant des influences variées et coopérant avec la linguistique de corpus. Elle s'étend progressivement aux langues romanes et slaves, mais les études sur la syntaxe, notamment sur la concession, restent rares. Nous discutons les limites des recherches existantes, souvent restreintes à des domaines non-syntaxiques. En raison de cette lacune, nous proposons de développer une grammaire de construction contrastive, en mettant l'accent sur les constructions concessives en tchèque et en français. Les principes de la CxG que nous adoptons sont influencés par les travaux de linguistes comme Fillmore, Fried, Östman, Goldberg et Croft. Nous expliquons également nos choix terminologiques, en privilégiant la terminologie établie en français tout en utilisant, lorsque nécessaire, des termes anglophones non-francisés pour une clarté terminologique cohérente.

### **2.3 Linguistique de corpus**

Dans ce chapitre, nous explorons la linguistique de corpus en tant qu'outil essentiel pour l'analyse des concessifs, en mettant en avant sa capacité à fournir des données authentiques et riches pour l'étude des phénomènes linguistiques. Nous débutons par définir ce qu'est un corpus, soulignant ses principales caractéristiques telles que sa vastitude, son authenticité, son format électronique, et son aptitude à explorer divers niveaux linguistiques. Nous retraçons également l'évolution historique de la linguistique de corpus, depuis ses prémices au XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à son rôle central dans les recherches linguistiques modernes. Enfin, nous démontrons pourquoi les corpus, en particulier les corpus parallèles, sont particulièrement adaptés pour notre étude des concessifs dans une perspective contrastive et en lien avec la grammaire de construction, mettant en évidence leur potentiel unique pour identifier et analyser de nouvelles expressions de la concession.

### **2.4 Linguistique contrastive**

Dans ce chapitre, nous présentons la linguistique contrastive comme une discipline comparant les langues pour identifier leurs spécificités et points communs. Nous examinons d'abord la nature de la linguistique contrastive, qui oscille entre une approche théorique et appliquée, et retrace ses origines historiques dans le contexte de l'apprentissage des langues étrangères. En définissant ses principes méthodologiques, nous soulignons l'importance de la granularité, la synchronie, et l'exploration de perspectives nouvelles à travers la comparaison de langues apparentées. Ensuite, nous abordons l'intégration des corpus dans la linguistique contrastive, expliquant comment les corpus parallèles, malgré certaines limites méthodologiques, offrent une source précieuse pour la recherche contrastive, notamment par leur capacité à fournir des données empiriques robustes sur les équivalences de traduction.

### **2.5 CxG contrastive basée sur le corpus**

Dans ce chapitre, nous introduisons la grammaire de construction contrastive basée sur le corpus (CCCG), une approche novatrice qui combine les principes de la grammaire de construction, la linguistique contrastive et l'analyse corpus. La CCCG se distingue par sa capacité à comparer les constructions linguistiques de deux langues en s'appuyant

sur des données empiriques issues de corpus parallèles et monolingues. Elle intègre les niveaux de description formelle et fonctionnelle, comme la sémantique, la syntaxe et la pragmatique, pour offrir une analyse systématique et détaillée des phénomènes linguistiques, notamment la concession. Cette approche permet non seulement d'identifier des constructions équivalentes dans différentes langues, mais aussi de révéler des relations complexes entre les constructions grâce à l'utilisation de cartes sémantiques. La CCCG se positionne ainsi comme un outil puissant pour l'étude des expressions idiomatiques et multifonctionnelles, offrant de nouvelles perspectives théoriques et des applications pratiques p. ex. en didactique et lexicographie.

### **3 Questions de recherche**

#### **QR1. Quelles sont les différences et les similarités des systèmes concessifs en tchèque et en français ?**

Hypothèse : La littérature nous informe que les deux langues sont plutôt similaires pour ce qui l'expression de la concession – et nous croyons cette observation vraie également pour nos données. Les deux langues sont, du point de vue contrastif, égales, certes ; mais, étant donné aussi la méthodologie, c'est le français qui représente notre objectif primaire.

#### **QR2. Quels sont les apports et les limitations de la grammaire de construction dans la recherche contrastive de la concession ?**

Hypothèse : Les observations théoriques indiquent que l'apport majeur pourraient résider surtout dans une nouvelle analyse fonctionnelle des concessifs qui montrera la concession sous un nouveau jour.

#### **QR3. Quelles sont les nouvelles possibilités de l'emploi du corpus parallèle dans l'étude contrastive de la concession ?**

Hypothèse : Notre supposition majeure est qu'à travers les corpus parallèles, nous trouverons plus de concessifs en français (langue cible) que nous en « insérons » en tchèque. Cette hypothèse est facilement vérifiable – à l'aide du rapport entre le nombre des concessifs tchèques insérés et les concessifs français trouvés.

#### **QR4. Quelles sont les combinaisons dominantes des sens concessifs et des arguments du triangle concessif ?**

Hypothèse : Après avoir collecté les moyens concessifs, nous supposons qu'il y aura des tendances vers un seul argument, surtout dans les contextes concessifs non-purs.

## 4 Méthodologie

Dans ce chapitre, nous avons présenté la méthodologie utilisée pour notre analyse contrastive des expressions concessives en tchèque et en français, en s'appuyant principalement sur le corpus parallèle InterCorp. Nous avons délimité les langues étudiées et défini les corpus spécifiques à analyser : textes fictionnels, non-fictionnels, et journalistiques. Nous avons décrit en détail le processus de collecte des concessifs, l'utilisation des masques CQL pour la recherche d'occurrences, et le système de codage appliqué pour l'annotation des données.

Les corpus monolingues ont été employés comme outils de vérification, permettant de valider et enrichir nos observations issues d'InterCorp. Bien que chaque corpus présente des limites, la combinaison des différentes sources a permis une approche méthodologiquement robuste. Cette approche vise à minimiser les biais liés aux corpus parallèles tout en maximisant la couverture des expressions concessives analysées.

L'ensemble de cette méthodologie fournit une base solide pour les analyses contrastives présentées dans les chapitres analytiques où les résultats de notre recherche seront détaillés, offrant un éclairage sur l'expression de la concession dans les deux langues étudiées.

## 5 Résultats principaux

L'objectif de notre thèse était l'analyse contrastive des systèmes concessifs en français et en tchèque. Pour des raisons détaillées dans l'Introduction et ensuite dans la partie théorique du travail, nous avons réuni trois disciplines afin d'obtenir de nouveaux résultats. Concrètement, il s'agissait de la linguistique contrastive, de la linguistique de corpus et de la grammaire de construction. L'objectif du choix de ces approches théorico-méthodologiques était la découverte et collecte des concessifs en français et leur analyse contrastive par rapport au tchèque. Ainsi, le corpus apportait des occurrences authentiques et en plus alignées entre les deux langues ; l'analyse contrastive nous aidait à les comprendre et à comparer les systèmes concessifs du français et du tchèque ; finalement, la grammaire de construction y était pour pouvoir proposer de nouvelles interprétations du fonctionnement des deux systèmes concessifs et de la concession en général.

Et voilà l'*argumentum operis* : il n'y a pas de littérature qui réunirait ces trois domaines théorico-méthodologiques en parlant de la concession. Notre présupposition, qui s'est avérée vraie, était que l'approche adoptée peut fournir non seulement des concessifs non-répertoriés, mais aussi, plus en général, montrer comment la concession est exprimée en français et en tchèque et comment elle fonctionne (non seulement) dans les deux langues.

Nous avons décomposé cette présupposition en quatre questions de recherche, qui ont guidé notre recherche. Ces même quatre questions guideront également la conclusion de notre travail.

### 5.1 QR1 : Différences et similarités des deux langues

La première question de recherche s'interrogea sur les différences et les similarités des systèmes concessifs en tchèque et en français. Notre hypothèse était que les deux langues seront similaires pour ce qui concerne l'expression de la concession. Cette hypothèse, basée sur la littérature existante, s'est avérée vraie, bien qu'il y ait eu certaines divergences.

En analysant les deux langues, nous nous sommes appuyé sur cinq critères d'analyse contrastive, proposés par KÖNIG, 2012. Ces critères veulent que l'on compare deux langues du point de vue synchronique, que la comparaison soit détaillée, et qu'elle soit réfutable (et donc scien-

tifique au sens moderne du mot). Enfin, l'analyse contrastive peut ainsi montrer le phénomène en question sous un nouveau jour. Vu que ces questions théorico-méthodologiques concernent plutôt la question de recherche n° 2, elles seront détaillées ci-dessous.

Dans la suite, nous présenterons les majeures similarités et différences entre les deux langues. La présentation suivra la structure du chapitre analytique, c'est-à-dire que nous présenterons d'abord les traits formels, ensuite, nous comparerons les constructions dites mixtes, et finalement nous nous intéresserons au groupe des concessifs qui partagent la même fonction.

Pour ce qui concerne les similarités au niveau formel, nous avons vu que dans les deux langues, il y a un moyen privilégié, à savoir les concessifs créés autour du subordonnant « universel » *que/že*. Il s'agit, non seulement selon notre corpus, mais aussi selon la littérature linguistique, d'un des moyens les plus fréquents pour exprimer la concession. Comme nous l'avons plusieurs fois souligné, les concessifs du type *bien que, encore que, přestože, třebaže, etc.*, ont été déjà relativement bien décrits par les grammaires, tout comme les autres moyens formels (subordonnant *si* dit concessif, inversion du sujet, *etc.*).

Néanmoins, il y avait un groupe qui, quoique fréquent dans notre corpus, échappait jusqu'ici aux grammatographes : les concessifs à *que/že* où le subordonnant est précédé par un élément plus complexe (non-fini, voire par un élément phrastique/fini). Certes, ces constructions ne sont pas si figées que p. ex. *bien que* ou *přestože*, mais il semblent pourtant être plutôt stables, bien qu'apparaissant souvent modifiées (*je pravda, že* apparaît souvent comme *je sice pravda, že*, c'est-à-dire répandue par un autre concessif – [*sice + ale*]). En ce qui concerne les concessifs où le subordonnant est précédé par un élément non-fini, nous pouvons citer en tant qu'exemple à *supposer que* – et rappeler que ce type n'apparaît que dans la partie française de notre corpus. Au contraire, les concessifs où le subordonnant est précédé par un élément fini occurrent dans les deux langues, les constructions les plus fréquentes étant les concessifs (systémiquement) parallèles *je pravda, že* et *il est vrai que*. Le plus souvent, ce dernier types s'emploie pour confirmer (et accentuer) la validité du *P*. De plus, il est probable que la position nominale représentée par *pravda/vrai* est plutôt variable ; au-delà de nos données, on peut imaginer p. ex. le concessif *je jasně, že, je jisté, že, etc.* (La même observation est juste aussi pour le français.)

Dans la catégorie dite mixte, nous avons vu plusieurs groupes parallèles dans les deux langues examinées. Les deux langues connaissent les adversatifs (*mais, přesto, avšak, pourtant, etc.*), les concessifs composés d'un élément affirmatif et d'un élément adversatif ([*certes + mais*], [*sice + ale*], *etc.*), les particules d'intensification (*même* en français, *i* en tchèque) ou bien les pro-concédés (*stůj co stůj, coûte que coûte*).

La catégorie des concessifs qui partagent la fonction était la plus importante : premièrement, elle a présenté une analyse novatrice par rapport aux études existantes, deuxièmement, cette analyse, nous en sommes fort convaincu, a beaucoup à raconter sur la nature même de la concession. Les similarités entre les deux langues au sein de ce groupe étaient présentes un peu partout ; il y avait certes des exceptions, mais il serait une grosse faute de les tenir pour des preuves négatives – leur simple absence ne dit rien de leur existence. Dans la suite, nous rappellerons les majeurs catégories fonctionnelles découvertes dans notre échantillon, et surtout nous expliquerons quelle est leur importance plus générale, par rapport à l'expression de la concession :

Le premier sens trouvé était le désaccord, exprimé par les concessifs *malgré, navzdory, v rozporu s, contre, etc.* Le désaccord est directement lié à notre définition de la concession : dans le triangle concessif, nous avons défini la juxtaposition concessive, sans laquelle, nous l'avons montré dans DROBNÍK, 2024b, la concession ne serait pas possible. Bref, cette observation confirme le dicton de REZAT, 2009, p. 484, qui a écrit que *der Konzession ist ein Widerspruch inhärent* 'la concession implique intrinsèquement une contradiction'.

Les alternatives représentent un autre sens fréquent. L'alternative peut être exprimée p. ex. par les concessifs [*ať XP nebo XP*] ou [*que vouloir-SUBJ ou non*]. Les alternatives sont typique pour l'indifférence horizontale, et nous avons détecté plusieurs stratégies à l'intérieur de cette catégorie : soit on emploie la stratégie de citer deux pôles opposés (nous avons appelé la stratégie « oui-non » ; il peut s'agir des pro-concédés *bon gré mal gré, chtě nechtě, etc.*, ou bien des constructions du type [*que vouloir-SUBJ ou non*]), soit on peut citer des possibilités différentes faisant partie de l'échelle définie par les deux pôles ci-indiqués (on parlera des alternatives au sens étroit ; p. ex. [*ať XP nebo XP*]). Nous avons montré que les alternatives sont très proches à la totalité, cela notamment par la stratégie de l'expression de la concession – les alternatives sont mises en place pour exprimer plusieurs actions/possibilités qui,

bien que vraies, n'ont pas réussi à empêcher la réalisation de l'action exprimée par l'argument fort. Il en découle aussi que les alternatives peuvent porter uniquement sur l'argument *P*, et ainsi, elles servent à accentuer le désaccord (le *Widerspruch*, voir ci-dessus) entre le concédé et l'asserté.

La totalité, nous l'avons dit tout à l'heure, est par son fonctionnement très proche aux alternatives, elle en est le cas-limite. Dans notre corpus, elle s'exprime p. ex. par les concessifs *en tout cas*, *ovšem*, *à tout prix*.

Une autre grande catégorie fonctionnelle apparaissant dans les deux langues est le temps. Il s'agit des concessifs *i když*, *alors que*, *zatímco*, *tandis que*, *etc.* Tous les concessifs appartenant à cette classe expriment la concession temporelle – ils expriment la concession, bien sûr, mais en même temps, il y a une relativement forte trace du sens temporel. Ce groupe remonte la proximité de la concession est d'autres relations circonstancielles : non seulement au niveau synchronique (KORTMANN, 1997), mais aussi du point de vue diachronique – à rappeler que beaucoup de concessifs se sont évolués à partir des expressions temporelles (SHYLDKROT, 1995).

La classe suivante contient les concessifs exprimant l'absence. Du point de vue formelle, cette catégorie se sert principalement des prépositions *sans* et *bez*. Ainsi, on exprime p. ex. l'absence d'égard (*sans égard(s) à/pour*, *bez ohledu na*, *sans aucune considération de/pour*), l'absence d'une action ([*sans INF*], *sans que*), ou bien l'absence d'une entité exprimé par un groupe nominal ([*sans NP*]). L'absence peut porter sur deux arguments : soit elle se rattache à l'argument *P* où elle exprime le plus souvent l'indifférence horizontale, notamment quand il s'agit de l'absence d'égard, soit elle porte sur l'argument *Q* lequel devient donc nié (ce que nous avons marqué par un *neg.Q*) et exprime la concession hypothétique.

Un autre groupe exprime ce que nous avons appelé dépassement d'un seuil. L'idée en est que les concessifs expriment un dépassement d'une certaine limite définie par le concédé. En tchèque, ces concessifs expriment soit l'indifférence verticale (le moyen privilégié est le préfixe *sebe-*), soit la concession pure (les concessifs autour de la préposition *přes* 'par-dessus'), tandis qu'en français, nous n'avons rencontré que les concessifs purs (p. ex. *par-dessus*, *etc.*). En effet, cela est une autre stratégie comment exprimer que l'argument *P* n'importe pas du tout – en disant que quelle que soit son importance (ou, plus précisément, la

« grandeur », l'intensité de l'action exprimée), c'est l'argument *non-Q* qui s'avère plus fort.

La dernière grande catégorie fonctionnelle définie dans notre corpus repose sur l'expression lexicale de l'indifférence. Il s'agit par exemple des constructions *bez ohledu na, sans égard(s) à/pour* ou [*peu importe que/NP*]. De plus, en tchèque, il y a un morphème spécifique qui exprime l'indifférence, à savoir le suffixe *-koli* : *jakkoli, jakýkoli, etc.* Ici, la stratégie de l'expression de la concession est à peu près la même que dans le cas du dépassement ci-dessus : on a affaire à une annihilation totale de la validité de l'argument *P* par le biais de stipulation que son contenu ne joue aucun rôle important.

Jusqu'ici, toutes les catégories citées ont été identifiées dans les deux langues. Cela n'est pas toujours le cas pour les groupes moins représentés – et, nous l'avons déjà dit, il est fort probable qu'il s'agit de l'effet de la méthodologie adoptée. Nous avons présenté cinq catégories moins fréquentes : la première est représentée par les expressions positives (*bien que, [avoir beau INF], nakrásně, etc.*) qui portent sur l'argument *P* et en stipulent la validité, qui sera vaincue par l'argument fort, *non-Q*. Très proche aux expressions positives sont les expressions de la vérité qui, elles aussi, apparaissent relativement souvent dans notre échantillon. Au sein de ce groupe, nous avons découvert une paire des concessifs systématiquement parallèles, à savoir [*je (sice) pravda (že)*] et [*il (certes) est vrai (que)*]. Le troisième groupe exprime la vanité de l'action exprimée par l'argument *P* (p. ex. *marně, en vain*). Cette stratégie devient ainsi très similaire aux expressions de l'indifférence. La quatrième catégorie une sorte d'absurdité ou de paradoxe. Bien qu'elle ne soit attestée que trois fois dans notre échantillon (p. ex. par *chose absurde, paradoxalement*), et de plus uniquement en français, il nous paraît de suprême importance de la mentionner, car elle matérialise la nature même de la concession – à savoir une *coexistence inhabituelle de deux phénomènes* (KÖNIG et EISENBERG, 1984, p. 322) qu'elle exprime de manière lexicale. Au contraire, le dernier groupe vise le cas opposé à la *coexistence inhabituelle* : la normalité. De nouveau, nous ne possédons que deux occurrences françaises (avec les concessifs *automatiquement* et *habituellement*), mais elles représentent une nouvelle impulsion pour notre compréhension de la concession. Elles portent toujours sur l'argument *P*, et ce sens représente en effet un sous-ensemble du précédent : certes, la concession exprime en général un désaccord ou une

*coexistence inhabituelle* (voir ci-dessus), mais ce qui est beaucoup plus important, c'est de se rendre compte que la *coexistence inhabituelle* est *inhabituelle* toujours par rapport à une situation habituelle – ou, autrement dit, *normale*.

Pour terminer l'exposition des similarités, il ne faut pas en oublier une, plutôt générale : la combinabilité des concessifs. Dans les deux langues, nous avons vu que les constructions concessives peuvent être combinées. Ici aussi, notre corpus nous a montré une tendance générale : les concessifs semblent créer, *grosso modo*, deux groupes. Le premier groupe contient les concessifs qui ont tendance à être employés seuls, c'est-à-dire sans d'autres concessifs. Il s'agit surtout des concessifs grammaticalisés (donc p. ex. *bien que*, *přestože*) qui, en surcroît, expriment majoritairement la concession pure. Mais cela n'exclue pas pourtant leur combinabilité avec d'autres concessifs, bien qu'elle soit moins fréquente. Le second groupe contient au contraire les concessifs qui apparaissent souvent en combinaison avec d'autres concessifs. Ainsi, on peut combiner deux, trois, voire quatre constructions concessives (ce qui est le maximum trouvé dans notre échantillon). Cette combinabilité très productive concerne notamment les concessifs exprimant l'indifférence. En général, la combinabilité des concessifs a, selon nos observations, au moins deux raisons : la première raison réside dans la complexité cognitive de la concession – ainsi aide-t-on son interlocuteur à comprendre et interpréter la relation concessive. La deuxième raison est représentée par les efforts argumentatifs, la règle générale étant simple : plus on souligne la juxtaposition concessive, plus fort le désaccord, et plus grande la force argumentative. Ce phénomène apparaît régulièrement dans les deux langues.

Après avoir présenté les similarités majeures entre les deux systèmes concessifs, nous esquisserons ici les majeures disparités. Notre exposé repose sur deux bases : premièrement, c'est notre recherche, deuxièmement, ce sont les études linguistiques faites auparavant. Nous soulignons donc l'emploi de la littérature, car il est très difficile de démontrer qu'un phénomène n'existe pas, autrement dit, il est problématique de trouver une preuve négative. Ainsi, le reste de la présente section veut mentionner les concessifs qui fonctionnent différemment dans les deux langues, ce qui est une tâche beaucoup plus facile que citer les constructions qui n'ont pas d'homologue systémique dans l'autre langue (cela est également notre but auquel s'applique ce que nous avons dit

ci-dessus).

Pour ce qui concerne les disparités formelles, il y a trois fait à commenter : tandis qu'en français, la plupart des concessifs suivis du subordonnant *que* régissent régulièrement le subjonctif (*quoi que, où que...*), leurs homologues tchèques (*ačkoli, přestože, etc.*) régissent en règle l'indicatif. L'explication de ce phénomène dépasse le cadre de notre thèse, elle serait probablement d'ordre typologique ; mais nous pouvons émettre l'hypothèse suivante, basée sur nos données : on pourrait probablement dire que les constructions concessives appartiennent à deux classes. Soit elles expriment la concession par virtualisation de l'action (typique pour les subordonnants français, tels que *bien que, quoique* ; mais le tchèque n'échappe non plus à cette stratégie, cf. le concessif *aniž* qui régit très fréquemment le conditionnel, banni par les grammaires prescriptives), soit elles le font à l'aide de l'indicatif, c'est-à-dire en exprimant un action réelle (typique pour les subordonnants tchèques : *přestože, ačkoli...*).

La deuxième disparité formelle apparaît dans le cas de l'inversion du sujet. Tandis qu'en français, il s'agit d'une stratégie puissante pour exprimer la concession, en tchèque, l'inversion n'existe pas. Dans la section citée, nous avons essayé de traduire mot-à-mot l'inversion du sujet en tchèque – sans succès. Ici aussi, l'explication serait fort probablement d'ordre typologique.

Finalement, il ne faut pas oublier les locutions infinitivales [*pour* INF] et [*avoir beau* INF] qui s'emploient très fréquemment (surtout la seconde), mais qui n'ont pas d'équivalent systémique en tchèque.

En ce qui concerne les disparités dans la catégorie mixte, nous avons vu qu'en français, nous n'avons pas rencontré de particules d'intensification étymologiques – alors qu'en tchèque, elles ne sont pas du tout rares (*ač, byť, etc.*). Au contraire, la corrélation n'a pas été trouvée qu'en français, sans équivalent systémique en tchèque. Néanmoins, nous avons dit que ses homologues tchèques les plus proches sont les expressions du type *ať je, jaký chce* ; à une exception près – ces constructions n'expriment pas systématiquement la concession pure, mais l'indifférence (horizontale).

Il nous paraît également très difficile de commenter la catégorie fonctionnelle. Non seulement pour les raisons rencontrées jusqu'ici, mais aussi à cause de la méthodologie : c'est surtout en tchèque que notre méthodologie a – *pour sûr* – laissé une quantité non-négligeable des

concessifs cachés, et donc absents de notre analyse. En conséquence, nous n'avons trouvé qu'un seul concessif dont nous pouvons dire qu'il n'a pas d'homologue. Il s'agit de la construction [*sebe*-ADJ/ADV] qui, par définition, exprime l'indifférence verticale, et cela par le biais de ce que nous avons appelé auto-dépassement (p. ex. « il est mieux que *soi-même* »).<sup>3</sup>

Sinon, la plupart des catégories fonctionnelles a été identifiée dans les deux langues, donc ce fait nous fait croire que les stratégies de l'expression de la concession sont similaires dans les deux langues, ce qui est la réponse principale à la première question de recherche.

## 5.2 QR2 : CxG contrastive basée sur le corpus

Notre deuxième question de recherche s'intéressait au côté théorique de notre recherche, et elle s'est demandée quels sont les apports et les limitations de la grammaire de construction dans la recherche contrastive de la concession. Nous avons déjà plusieurs fois souligné que ce travail n'est pas un travail théorique, mais d'autre part qu'il se sert d'une approche théorico-méthodologique novatrice. Le *novum* de cette approche réside dans la combinaison de trois disciplines sous-jacentes : la linguistique de corpus, la grammaire de construction et la linguistique contrastive. Leur combinaison donne ce que nous avons appelé grammaire de construction contrastive basée sur le corpus, dont les points forts et faibles seront décrits dans la suite.

L'apport majeur de notre thèse est la description systématique de la CxG contrastive basée sur le corpus. Nous nous sommes servi des cinq critères de l'analyse contrastive proposés par KÖNIG, 2012, qui assurent le côté contrastive de l'approche : analyse synchronique, haute granularité (dans notre travail matérialisée notamment par la distinction de plusieurs sens concessifs, des arguments du triangle concessif, *etc.*), analyse de(s) deux langues à la fois, nouvelles perspectives offertes par la comparaison, et la réfutabilité. Si l'on ajoute la grammaire de construction, on reçoit les caractéristiques suivantes :

- Double focalisation : Contrairement aux approches traditionnelles qui se concentrent soit sur la forme (comme dans le structuralisme), soit sur la structure profonde (grammaire générative) PING, 2019, l'approche adoptée équilibre ces deux aspects, ce qui repré-

3. En détail, nous avons analysé cette construction dans DROBNÍK, 2023.

sente un avantage théorico-méthodologique important.

- Traitement des constructions idiomatiques : Lors de l'étude de la concession, on rencontre des phénomènes linguistiques à plusieurs niveaux, notamment les constructions idiomatiques (p. ex. [*avoir beau* INF]). La grammaire de construction traite efficacement ces aspects, en respectant l'équivalence sémantique des constructions comparées.
- Description et filtrage des fonctions sémantiques : La plupart des expressions prétendument concessives possèdent plusieurs fonctions sémantiques. Notre approche permet de décrire, filtrer et capturer uniquement les constructions au sens concessif.
- Définition du troisième de comparaison : Cette approche, basée sur un procédé onomasiologique, facilite la définition du *tertium comparationis* et s'avère ainsi particulièrement adaptée aux objectifs de la thèse.

Le premier grand avantage de l'approche adoptée réside dans l'analyse des concessifs : bien sûr que nous nous intéressons aux concessifs eux-mêmes, au sens plutôt étroit (donc p. ex. à l'analyse de *ač* 'bien que', *etc.*), mais ce qui nous intéresse aussi, c'est l'interaction entre les constructions et le sens global du produit de cette interaction (énoncé). D'ici, notre analyse repose sur les occurrences contextualisées où la construction concessive en question a toujours été examinée dans un contexte plus large. Au cours du travail, nous avons apporté des arguments pourquoi le constructicon – non seulement selon la grammaire de construction (théorique), mais aussi d'après nos données – ne peut pas être décrit à l'aide de simples catégories discrètes. Au contraire, ces catégories sont plutôt floues, car elles émergent à partir de l'usage.

Dans la grammaire de construction française et tchèque, sans mentionner de la CxG franco-tchèque, il y a un plan langagier reste systématiquement presque ignorée, à savoir la syntaxe, sans parler de la syntaxe inter-propositionnelle. Il s'agit pourtant du domaine principal de la concession. Dans notre travail, nous avons voulu montrer que la CxG contrastive basée sur le corpus peut devenir un moyen efficace de recherche et de description. Ainsi avons-nous trouvé (presque) sans effort par exemple les occurrences du *si* concessif qui, autrement (surtout dans le corpus monolingue), serait très difficile à trouver. Cela est l'effet de notre méthodologie (*cf.* la section suivante), le cadre théorique nous a aidé à distinguer *si* concessif du *si* conditionnel : le premier n'apparaît

qu'en antéposition ce qui est un trait constructionnel fondamental.

Un autre exemple est la classification fonctionnelle des prépositions. Dans les grammaires, on écrit que les différences entre les prépositions concessives ne sont d'ordre sémantique, mais plutôt d'ordre stylistique. Dans notre thèse, nous avons voulu montrer le contraire : c'est-à-dire que même les prépositions peuvent être classifiées du point de vue sémantique. Pour être concret, p. ex. la préposition *vzdor* exprime, au moins dans notre échantillon, toujours la concession pure, tandis que *nehledě na* n'exprime que l'indifférence horizontale.

Notre approche théorico-méthodologique présentait également un atout par rapport à la description de la concession en tant que phénomène général. Comme nous l'avons vu un peu partout dans le travail, l'approche théorico-méthodologique adoptée nous a aidé à analyser et décrire *uniformément* toutes les constructions exprimant la concession. Cette approche nous a permis d'analyser d'un côté *přestože, bien que, etc.*, et de l'autre p. ex. *avšak, mais*, de la même manière – on a dans tous ces cas affaire aux constructions qui expriment / peuvent exprimer la concession.

Au cours du travail, nous avons également mentionné les inconvénients de l'approche en question. La première grande reproche pourrait être fait à propos de la notion de construction. Qu'est-ce que c'est en fait, une construction ? Cette question nous met dans le chapitre théorique où nous avons défini la construction en disant qu'en pratique, la recherche des constructions devint difficile. Comme nous l'avons dit également dans la partie théorique du travail, la « recherche des constructions » est plutôt un art du possible. Ces problèmes généraux se matérialisaient dans notre analyse notamment dans la description et présentation des résultats : il nous a fallu plusieurs fois décider s'il s'agit d'une seule construction ou de deux (comme p. ex. dans le cas de *i když* qui exprime la concession pure et hypothétique). En gros, nous penchons pour la seconde variante, étant donné que les deux *i když* expriment deux sens différents, donc il devrait s'agir, *per definitionem*, de deux constructions à part entière. Néanmoins, nous avons parfois gauchi ce credo, cela dans l'intérêt de la clarté de l'exposition.

L'autre désavantage réside dans la dépendance des données (parallèles) employées, car elles ne sont pas parfaites – et ne peuvent l'être, en réalité. On avait affaire surtout à des corpus de petite taille, à des traductions de troisièmes langues, *etc.* Ces désavantages font l'objet de

la question de recherche suivante, certes, mais nous tenons à les mentionner ici aussi, vu qu'ils influencent fortement les analyses ainsi que les résultats.

En somme, nous avons proposé une large description de l'approche théorico-méthodologique adoptée, à savoir la grammaire de construction contrastive basée sur le corpus. Mais nous ne nous sommes pas arrêté à la description : nous l'avons également testée en pratique, et nous en avons observé et saisi les avantages et les inconvénients. Ainsi, nous tenons également notre deuxième question de recherche pour remplie.

### **5.3 QR3 : Corpus parallèle et la concession**

Dans la troisième question de recherche, nous nous sommes demandé quelles sont les nouvelles possibilités de l'emploi du corpus parallèle dans l'étude contrastive de la concession. La partie plutôt théorique de notre recherche a déjà été décrite dans la section précédente ; ici, nous parlerons plutôt du côté méthodologique.

Tout d'abord, il faut rappeler l'objectif de notre recherche : c'était la comparaison de deux systèmes (« constructicons », si l'on veut) concessifs. C'est-à-dire que l'analyse contrastive des équivalents n'était pas notre but. À l'aide de la méthodologie employée, nous avons donc voulu trouver le plus grand nombre possible des concessifs en français, pour pouvoir reconstituer et décrire leur système. Notre supposition majeure était qu'à travers les corpus parallèles, nous pouvons trouver plus de concessifs en français (en tant que langue cible) que nous en « insérons » en tchèque.

Ici aussi, nous présenterons d'abord les apports, et ensuite les défauts (potentiels) de la méthodologie mise en place.

Cette question de recherche nous paraît avantageuse par rapport aux autres car elle peut facilement être chiffrée. Ci-dessus, nous avons cité l'hypothèse liée à cette question de recherche – qui sera vérifiée par le rapport entre le nombre des concessifs tchèques insérés et les concessifs français trouvés. En tchèque, nous avons collecté (dans les grammaires) 49 concessifs qui, en français, ont donné 291 concessifs. Le rapport 291 à 49 nous dit que, grâce à la méthodologie adoptée, nous avons trouvé 5,9 fois plus de constructions en français qu'en tchèque. Du simple point de vue quantitative, la méthodologie s'est avérée très fructueuse, sans aucun doute.

Ainsi, la plupart des concessifs analysés sont les constructions du français ; cette immense richesse nous a permis d'identifier les majeurs principes de la construction du sens concessif. De plus, pour répéter ce que nous avons mentionné ci-dessus, cette approche permet également de trouver les concessifs autrement très difficiles à trouver, voire introuvables (p. ex. le *si* concessif commenté ci-dessus).

Pour ce qui concerne les points faibles de notre méthodologie, nous avons affaire aux inconvénients généraux du travail avec les corpus parallèles. Le désavantage principal concerne la taille du corpus (les corpus parallèles ne sont, au moins en pratique, jamais si grands que leurs homologues monolingues – sans pour autant parler de leur représentativité...) et la qualité des données. La qualité est déterminée par plusieurs facteurs : présence des traductions de troisièmes langues, qualité d'alignement, *etc.* Néanmoins, nous croyons que ces faiblesses du corpus parallèle ont été rachetées par deux faits : *primo*, bien que relativement modestes, les corpus parallèles sont toujours corpus, c'est-à-dire qu'on peut profiter de l'abondance relative<sup>4</sup> pour contrebalancer la qualité par la quantité (*cf.* KÁŇA, 2022, p. 35). *Secundo*, notre objectifs sont les *systèmes*, et non les équivalences et/ou les traductions – ici aussi, la qualité était compensée par la quantité et surtout par l'analyse postérieure, qui ne dépendait pas directement de corpus.

En somme, nous tenons également la troisième question de recherche pour répondue – il suffit de rappeler que grâce à la méthodologie adoptée nous avons trouvé six fois plus de concessifs en français qu'en tchèque.

#### 5.4 QR4 : Le triangle concessif

La dernière question de recherche voulait savoir quelles sont les combinaisons dominantes des sens concessifs et des arguments du triangle concessif. Notre hypothèse était qu'il y aurait des tendances vers un argument, surtout dans les contextes concessifs non-purs. Dans cette section, nous rappellerons donc d'abord la définition de la concession, et ensuite nous commenterons les tendances majeures découvertes dans notre échantillon.

Le chapitre traitant la concession se vouait à la définition de la concession, surtout à la base de la littérature et de nos études précédentes. Elle peut se limiter à la définition suivante, que nous avons proposée

---

4. Cela avant tout par rapport aux méthodologies qui ne sont pas basées sur les corpus.

dans DROBNÍK, 2024b, p. 15 :

[Přípustka je] *onomaziologický, sémanticko-logický ternární vztah, který se stejnou měrou zakládá na kauzálním a adverbativním vztahu, což je důvodem pro její asymetričnost a bytostně polyfonickou povahu. Interpretována je subjektivně a zachytit ji lze pomocí „přípustkového trojúhelníku“ ve smyslu popsaném výše. (‘La concession est une relation onomasiologique, sémantico-logique ternaire, qui repose à parts égales sur les relations causale et adversative, ce qui explique son asymétrie et sa nature intrinsèquement polyphonique. Elle est interprétée de manière subjective et peut être représentée par le « triangle concessif » tel que décrit ci-dessus.’)*

De plus, nous avons vu que la concession tend vers certains groupes d’expressions : elle s’exprime à l’aide des termes exprimant le désaccord, alternatives, totalité, temps, absence, dépassement d’un seuil, indifférence ou par d’autres catégories moins fréquentes dans notre échantillon. Il faut souligner que chacun de ces groupes est lié à une stratégie concrète pour exprimer la concession. À rappeler aussi que toutes ces catégories sont apparues dans les deux langues, donc il s’agit probablement des phénomènes plus généraux.

Ainsi, grâce à cette définition, nous avons vu une grande quantité de constructions qui expriment ou peuvent exprimer la concession. Ces constructions sont, au moins en théorie, infiniment nombreuses, donc toute théorie qui ne prend pas en considération ce fait diminue considérablement son potentiel descriptif. Notre approche remédie à cette observation en délimitant la concession comme un phénomène purement onomasiologique.

Pour ce qui concerne les arguments du triangle concessif et leurs combinaisons avec les sens concessifs, nous commencerons notre exposition par l’argument *P*, le plus fréquent. Cet argument tend vers les expressions positives (p. ex. [*avoir beau* INF]), vraies (*il est vrai que*), indifférentes (*nehledě na*), totalisantes (*de toute façon*), alternatives ([*at XP nebo XP*]), etc. Du point de vue formel, il est important de rappeler que dans les deux langues, le moyen privilégié qui exprime la concession sur *P*, est le subordonnant *que/že* (p. ex. *bien que, quoique, přestože, třebaže*). De plus, l’argument *P* est l’argument le plus souple en ce qui concerne les sens concessifs : il accueille la concession pure (ensemble avec l’argument *non-Q*), la concession hypothétique (ensemble avec l’argument *Q*), et il est le seul argument qui peut accueillir l’indifférence.

L'indifférence sur les autres arguments n'est pas attestée dans notre corpus et nous la croyons exclue dans l'autre cas, étant donné le côté sémantico-logique de la concession. Nous avons dit que la concession repose sur l'implication concessive. Et voilà l'explication, dans la nature même de l'implication : plusieurs causes peuvent impliquer la même conséquence (autrement dit indifférence / plusieurs faits impliquent un fait), tandis qu'une seule cause ne peut pas impliquer plusieurs conséquences (c'est-à-dire un fait implique l'indifférence / plusieurs faits). Cette observation est vraie pour les deux types de l'indifférence.

L'argument  $Q$  se trouve un peu écarté des deux restants. La raison est qu'il n'est pas si souvent explicité. Le seul cas où il s'explicité sont les concessifs *aniž* et *sans que*. Les deux portent sur l'argument  $Q$  et ils expriment toujours la concession hypothétique, car l'argument  $Q$  n'est, *per definitionem*, jamais réel.

Le dernier argument est *non-Q* qui exprime uniquement la concession pure (ou bien la concession temporelle qui n'est qu'un cas spécial de la précédente). Le plus souvent, l'argument *non-Q* est exprimé par les adversatifs qui, de plus, sont toujours postposés. Dans ce cas concret, nous avons montré comment notre approche (voir aussi les  $QR1$  et  $QR2$ ) rend la description de la concession intégrale, sans distinguer p. ex. les conjonctions concessives (*bien que*, *ačkoli*, etc.) et les conjonctions adversatives (p. ex. *mais*, *avšak*).

En somme, au sein de cette dernière question de recherche, nous avons non seulement défini la concession, mais aussi disséqué les arguments respectifs pour voir leurs combinaisons avec les sens concessifs et les moyens dont ils se servent pour exprimer la concession. Dans ce domaine aussi, la recherche a apporté de nouveaux résultats.

## 5.5 Envoi

Après avoir répondu à toutes nos questions de recherche, nous tenons à ajouter cet envoi qui indiquera ce qui reste à faire *pro futuro* dans le domaine.

Du simple point de vue de la description, il nous paraît désirable de faire une recherche similaire dans d'autres langues. Dans un de nos travaux précédents (DROBNÍK, 2022b), nous avons analysé les expressions concessives non-conjonctionnelles en allemand. Ce que nous voyons maintenant, *ex post*, est que les résultats sont similaires entre le français, l'allemand et le tchèque (qui, pour sa part, mériterait également

une recherche pareille). Cela nous mène à l'idée qu'il serait très enrichissant d'examiner également les langues non-apparentées, pour voir encore d'autres pour et contre de notre approche théorico-méthodologique.

Si nous devons être plus concret, ce qui nous paraît une bonne piste de recherche pour l'avenir sont surtout les groupes qui ont été décrits pour la première fois dans notre thèse – en conséquence, il s'agit pour la plupart des phénomènes sous-explorés. Y appartiennent par exemple les concessifs où le subordonnant *que/že* est précédé par une structure (non-)phrastique (*je pravda, že, etc.*). Ensuite, ce sont surtout les pro-concédés (bien qu'il y ait déjà des travaux en cours, cf. p. ex. OBSTOVÁ, 2023), ou bien, plus en général, toute l'analyse fonctionnelle qui, à notre connaissance, n'a jamais été faite dans les deux langues examinées.

Pour conclure, nous espérons d'avoir contribué à la recherche de la concession (non seulement en français et en tchèque) et nous sommes fort convaincu d'avoir ouvert la porte à une nouvelle piste de recherche.

## Références

- ADAM, J.-M. (1990). *Eléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*. Mardaga.
- ANSCOMBRE, J.-C. (1985). Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession. *Revue Internationale de Philosophie*, 39(4), 333-349.
- ARISTOTE. (1843). *Logique d'Aristote : traduite en français pour la première fois et accompagnée de notes perpétuelles (Volume 4)*. Ladrance.
- BERTIN-DELBÉY, A. (1992). Olivier Soutet, La concession en français des origines au XVI<sup>e</sup> siècle : problèmes généraux, les tours prépositionnels, Genève, Droz, 1990. *L'Information grammaticale*, (52), 49-50.
- COUPER-KUHLEN, E., & KORTMANN, B. (2000). *Cause - Condition - Concession - Contrast*. Mouton de Gruyter.
- DHAOUADI, H. (2012). L'argumentation dans le discours : approches contemporaines et perspectives didactiques. *Lenguaje y Textos*, 35, 47-60.
- DROBNÍK, O. (2020). *Připustka v korpusu Europarl : formální a kontrastivní analýza* [Mémoire de master]. Filozofická fakulta UK.
- DROBNÍK, O. (2022a). Konkurence připustkových spojek prizmatem korpusu. *Usta ad Albim Bohemica*, 22(1-2), 94-109.
- DROBNÍK, O. (2022b). *Non-Conjunctive Concession in German* [Mémoire de master]. Filozofická fakulta UK.
- DROBNÍK, O. (2023). K nezáleznostní konstrukci typu "ať je sebelepší". *Usta ad Albim Bohemica*, 8-18.
- DROBNÍK, O. (2024a). AntConc ve výuce lingvistů aneb sedm cvičení z korpusové lingvistiky. In *Nové technologie a nové didaktické přístupy ve výuce (nejen) odborného jazyka* (p. 20-34). Nava.
- DROBNÍK, O. (2024b). Připustka v mluvnících češtiny. *Bohemistika*, 1-16.
- EISENBERG, P., PETERS, J., GALLMANN, P., FABRICIUS-HANSEN, C., NÜBLING, D., BARZ, I., FRITZ, T. A., & FIEHLER, R. (2016). *Die Grammatik : unentbehrlich für richtiges Deutsch* (9<sup>e</sup> éd.). Dudenverlag.
- FRIED, M. (2013). Pojem konstrukce v konstrukční gramatice. *Časopis pro moderní filologii*, 95, 9-27.
- HÄFELE, S. (2006). La proposition concessive dans la poésie des troubadours. *Caligrama*, 11, 47-63.
- KÁŇA, T. (2022). *Česká deminutiva : korpusová studie*. Masarykova univerzita ve spolupráci s NLN, s.r.o.
- KÖNIG, E. (2012). Contrastive linguistics and language comparison. *Languages in Contrast*, 12(1), 3-26. Récupérée juillet 26, 2023, à partir de <http://www.jbe-platform.com/content/journals/10.1075/lic.12.1.02kon>
- KÖNIG, E., & EISENBERG, P. (1984). Zur Pragmatik von Konzessivsätzen. *Pragmatik in der Grammatik*, 1983(60), 313-332.

- KÖNIG, E., & SIEMUND, P. (2000). Causal and concessive clauses: Formal and semantic relations. *Cause – Condition – Concession – Contrast*, 341-360.
- KORTMANN, B. (1997). *Adverbial Subordination : A Typology and History of Adverbial Subordinators Based on European Languages*. De Gruyter Mouton.
- LÉARD, J.-M., & LAGACÉ, M. F. (1985). Concession, restriction et opposition : l'apport du québécois à la description des connecteurs français. *Revue québécoise de linguistique*, 15(1), 11-49.
- MOESCHLER, J., & de SPENGLER, N. (1982). La concession ou la réfutation interdite. Approches argumentative et conversationnelle. *Cahiers de Linguistique Française*, (4), 7-36.
- NÁDVORNÍKOVÁ, O., & DROBNÍK, O. (2022). *Studijní programy s francouzštinou na českých vysokých školách*. Gallica.
- OBSTOVÁ, Z. (2023). Constructional idioms with reduplication of the verbal element in Italian and Czech. *ICCG Prague 2023*.
- PEŠEK, O. (2011). *Argumentativní konektory v současné francouzštině a češtině*. Jihočeská univerzita.
- PING, K. (2019). *Contrastive Linguistics*. Springer Singapore.
- REZAT, S. (2009). Konzessive Konstruktionen. Ein Verfahren zur Rekonstruktion von Konzessionen. *Zeitschrift für Germanistische Linguistik*, 37(3), 469-489.
- SHYLDKROT, H. B.-Z. (1995). Subordonnées circonstancielles et dépendance sémantique. Comparaison, concession et condition : grammaticalisation et sens des connecteurs. *Faits de langues*, 3(5), 145-154.
- SILLETI, A. M. (2010). Mais et la rectification atténuative. *Revista Electrónica de Lingüística Aplicada*, (9), 12-20.
- SILLETI, A. M. (2013). *Alors que* en emploi concessif : remarques théoriques, empiriques et contrastives. *Studia Universitatis Babeş-Bolyai Philologica*, 58(4), 197-210.

## 6 Příloha

### 6.1 Publikační činnost během doktorátu

DROBNÍK, O. (2024b). Přípustka v mluvnicích češtiny. *Bohemistyka*, 1-16

DROBNÍK, O. (2024a). AntConc ve výuce lingvistů aneb sedm cvičení z korpusové lingvistiky. In *Nové technologie a nové didaktické přístupy ve výuce (nejen) odborného jazyka* (p. 20-34). Nava

DROBNÍK, O. (2023). K nezáležitostní konstrukci typu "ať je sebelepší". *Usta ad Albim Bohemica*, 8-18

DROBNÍK, O. (2022a). Konkurence přípustkových spojek prizmatem korpusu. *Usta ad Albim Bohemica*, 22(1-2), 94-109

NÁDVORNÍKOVÁ, O., & DROBNÍK, O. (2022). *Studijní programy s francouzštinou na českých vysokých školách*. Gallica

## 6.2 Aktivní účast na konferencích během doktorátu

- 2024 **Deminutiva v GramatiKatu : nové perspektivy**  
25. mezinárodní setkání setkání mladých lingvistů (Olomouc)
- 2024 **Some irrelevance constructions in Czech : a CxG account**  
Open Linguistic Debates (Szczecin)
- 2023 **Ke konstrukci typu *ať je sebelepší***  
Škola, jazyk a literatura (Ústí n./L.)
- 2023 **AntConc ve výuce lingvistů aneb sedm cvičení z korpusové lingvistiky**  
Profilingua (Plzeň)
- 2023 **The Unification of Czech Diminutive Suffix**  
Linguistics Prague (Praha)
- 2023 **Les anglicismes en -ING et leurs concurrents en -AGE**  
společně s doc. Radkou Mudrochovou  
Journée d'étude, projet Barrande (Praha)
- 2022 **Konkurence přípustkových spojek prizmatem korpusu**  
Škola, jazyk a literatura (Ústí n./L.)
- 2022 **La concession à la lumière du corpus**  
CIFRE (Olomouc)

### 6.3 Granty a projekty během doktorátu

- 2024 **Empirická a korpusová lingvistika (SVV FF UK)**  
hlavní řešitel : doc. Radek Skarnitzl
- 2024 **Projet Barrande**  
podpora krátkodobého výzkumného pobytu na univerzitě Paris-Cité
- 2024 **Lexikon a gramatika češtiny IV**  
hlavní řešitel : doc. Klára Osolsobě
- 2023 **COST Action "European Network On Lexical Innovation" CA22126**  
skupina "Methodologies, digital resources and tools for neology"
- 2023 **COST Action "European Network On Lexical Innovation" CA22126**  
skupina "Diachronic and synchronic comparative studies of neology"
- 2023 **Lexikon a gramatika češtiny III**  
hlavní řešitel : doc. Klára Osolsobě
- 2023 **4EU+ / Projet Barrande**  
hlavní řešitel : doc. Radka Mudrochová
- 2022 **Jazyk jako fenomén systémový a sociální 2022**  
hlavní řešitel : prof. Markus Giger
- 2021 **Jazyk jako fenomén systémový a sociální 2021**  
hlavní řešitel : prof. Markus Giger

## 6.4 Ostatní

### 6.4.1 Akademická výuka během doktorátu

FF UK	Francouzština pro romanisty
FF ZČU	Morfosyntax francouzštiny II
FF ZČU	Morfosyntax francouzštiny III
FF ZČU	Komplexní lingvistická analýza
FF ZČU	Kontrastivní gramatika
3. LF UK	Francouzská lékařská terminologie
3. LF UK	Německá lékařská terminologie

### 6.4.2 Další studium během doktorátu

dosud	Mgr.	<b>Dějiny křesťanské kultury (evropská literatura)</b> Katolická teologická fakulta UK
dosud	MAE	<b>Master Management et Administration des Entreprises</b> Université Jean Moulin Lyon 3
dosud	MBA	<b>Master Management et Administration des Entreprises</b> Vysoká škola ekonomická v Praze
dosud	MBA	<b>Finanční management</b> Vysoká škola ekonomie a managementu
dosud	MSc.	<b>Finanční management</b> Vysoká škola ekonomie a managementu
dosud	Ph.D.	<b>Český jazyk</b> Filozofická fakulta MU
2023	Mgr.	<b>Obecná lingvistika, Český jazyk – specializační studium</b> Filozofická fakulta UK
2022	Mgr.	<b>Učitelství francouzštiny a němčiny pro střední školy</b> Filozofická fakulta UK
2021	PhDr.	<b>Francouzská filologie</b> Filozofická fakulta UK